

C'était l'essentiel, et chaque parlementaire siégeant ici savait que cette ligne de conduite avait été adoptée et il la comprenait. Le Parlement a approuvé un programme et voté des fonds à cette fin. Le second point était le suivant, et je cite:

Nous avons commencé à recevoir les F-104G, mais les déclarations faites dernièrement à Nassau au sujet des armes nucléaires et d'autres innovations techniques et politiques dans le domaine de la défense ont mis en doute la valeur du rôle de reconnaissance tactique.

Je pourrais prendre presque n'importe quel journal des États-Unis ou du Canada pour montrer que c'est l'interprétation qui en a été donnée, que ce sont les conclusions qu'on a tirées de la rencontre des deux chefs. J'ai sous les yeux le *Christian Science Monitor* dont le point de vue est entièrement différent:

Les États-Unis veulent que leurs principaux alliés intègrent leur propre défense nationale dans une défense collective au sein de laquelle le général de Gaulle, par exemple, ne serait qu'une voix parmi beaucoup d'autres et perdrait la direction immédiate de la défense française. En l'occurrence, cette défense unifiée serait tout simplement dirigée par les États-Unis.

Ce n'est pas l'opinion exprimée par un journal canadien mais par un journal de renom dont les articles de fond sont cités partout:

Les alliés n'en veulent pas. En partie parce qu'ils ne veulent pas abandonner la direction de leur propre force nucléaire, sacrifice que les États-Unis ne sont pas prêts à consentir, et ils le savent. Et en partie parce qu'ils ont de fortes minorités opposées à la bombe nucléaire qui ont peur que, dans une crise, la direction américaine soit exercée par le Pentagone, par des hommes qui pensent plus à la guerre qu'à la paix.

L'hon. M. Hellyer: Le premier ministre me permet-il de lui poser une question?

Des voix: Asseyez-vous!

L'hon. M. Hellyer: Le premier ministre me permet-il de lui poser une question?

Des voix: Asseyez-vous!

Le très hon. M. Diefenbaker: On trouve dans le même numéro un article intitulé «Défense conjointe», qui énonce les changements que les États-Unis ont fait subir à leur stratégie à cet égard.

L'hon. M. Hellyer: Vous parlez d'armes stratégiques et non d'armes tactiques.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je reviens à ma déclaration qui figure dans le compte rendu du 25 janvier. En voici un extrait:

C'est pourquoi le Canada devra étudier cette question lors de la réunion qui aura lieu en mai. De concert avec nos alliés de l'OTAN, nous essaierons de faire la lumière sur le rôle que notre pays est appelé à jouer dans le programme de défense de l'Alliance atlantique.

L'unité règne au sein de l'OTAN. Nous n'avons jamais consenti à ce que le Canada manque à ses engagements et nous n'avons pas l'intention de commencer à le faire.

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

Je souligne cela.

Lors de cette réunion où l'on passera en revue l'ensemble de la politique collective en matière de défense, nous obtiendrons les vues des autres pays membres. C'est en nous fondant sur ces opinions que nous pourrions prendre une décision logique concernant le maintien de nos obligations et, au besoin, de notre régime de défense collective. Dans l'intervalle, nos forces armées pourront continuer à s'entraîner avec ces armes.

Je déclare à la Chambre qu'après cette réunion, nous soumettrons la question au Parlement de façon claire, nette et définitive. Qu'on me comprenne bien. Il n'est pas question de conclure des accords secrets.

Je tiens à résumer maintenant les vues que j'ai exposées à la Chambre sur cette question. Premièrement, en ce qui concerne les ogives nucléaires sur le territoire canadien, nous continuerons de négocier avec les États-Unis afin qu'il soit possible d'en obtenir sans délai en cas de besoin. Cela veut dire que notre sécurité sera assurée et qu'en même temps nous ne ferons rien pour élargir le club nucléaire. Deuxièmement, quand j'ai parlé de négociations, je l'ai fait sous toutes réserves. J'ai dit que des négociations étaient en cours. Personne ne l'ignorait. Je ne suis pas entré dans les détails parce que ces négociations et les accords qui peuvent en découler sont confidentiels et ne pouvaient naturellement pas être révélés. Je ferai remarquer que le secrétaire d'État, M. Rusk, dans sa conférence, a déclaré ceci:

Ces questions ont été discutées avec le gouvernement canadien au cours d'entretiens privés et je suppose que ces entretiens reprendront.

Le gouvernement a l'intention de poursuivre ces entretiens. Il faut remarquer que certaines propositions qui ont déjà été faites venaient du gouvernement américain. Quant à fournir des têtes nucléaires aux forces canadiennes d'Europe, le paragraphe 6 de la déclaration de Nassau, relatif aux mesures qui peuvent être prises pour établir des forces nucléaires multilatérales dans l'OTAN, dit ceci:

Ceci pourrait comprendre des dotations provenant des forces stratégiques des États-Unis, du commandement de bombardiers du Royaume-Uni et des forces nucléaires tactiques actuellement stationnées en Europe.

Cette proposition de créer des forces multilatérales au sein de l'OTAN allait beaucoup plus loin que toute proposition antérieure, et des discussions sont déjà en cours au Conseil de l'OTAN pour déterminer si des forces tactiques comme celles du Canada en feraient partie. Toute cette question sera soumise à une étude et à un travail de préparation intenses, en prévision de la réunion ministérielle de l'OTAN. J'ai déjà signalé que l'entraînement s'effectuerait dans l'intervalle.